

Enquête publique
Plan local d'Urbanisme de la Métropole (PLUm)

Octobre - Novembre 2021

Fleury les Aubrais le 21 octobre 2021

Questions soumises au Commissaire Enquêteur Monsieur J.L. Meterreau
Dossier au Pôle urbain de la Ville de Fleury les Aubrais (45)

oooo

Travaux logistiques 345-347 rue Marcelin Berthelot P.C. 45147 210022 du 25 août 2021
Cette réalisation en cours a fait l'objet d'un courrier en Préfecture le 12 octobre 2021,
concernant son classement précis ICPE, avec la liste des produits et marchandises entreposés.
Nous demandons une réponse face à nos inquiétudes. De même dans ce dossier le chiffre du volume de
la circulation automobile datant de 2010, dans notre quartier, (12 ans) !!! Aujourd'hui
la vérité est tout autre (x par 3)... Nous demandons une nouvelle enquête « cordon » sur la RD97, des
flux de circulation et la vitesse des véhicules. Il y a déjà eu une enquête de cette sorte, les résultats
pourtant demandés à la Ville de Fleury, (Pose d'un radar éducatif) à ce jour pas de réponse.
Les sorties et les entrées des véhicules de cette logistique en totalité de notre point de vue doivent se
faire rue Pierre et Marie Curie... Trop de camions déjà devant chez nous !

ooo

Des travaux très importants (16 millions d'euros) se déroulent en ce moment aux établissements
« Tradival » anciennement « Orléans Viandes » créés en 1969.

Lors de notre rencontre avec Monsieur P. Boubault, Commissaire Enquêteur, nous avons consulté le
dossier de l'enquête publique. (Juin 2019) Les sujets ont été compte tenu du passage de l'activité de cet
établissement de 341 t/j à 650 t/j, d'abord les émissions olfactives récurrentes depuis toujours et
l'augmentation des flux de circulation. Le commissaire enquêteur dans son rapport a émis 5 réserves
à lever pour donner malgré un avis quand même favorable à la demande d'autorisation
environnementale. Nous demandons la copie du rapport de l'étude traitant les nuisances olfactives.
Question : Dans le projet de réalisation de ces travaux, les mesures impérativement demandées
pour éliminer ces réserves ont-elles une chance enfin de donner satisfaction aux quartiers nord..
Le maintien dans les conditions actuelles des nuisances olfactives malgré l'augmentation d'activité
comme il est précisé dans le dossier n'est pas acceptable à déclaré Mr P. Boubault C.E.!

ooo

Autres sujets concernant la circulation des véhicules :

Les poids-lourds circulent toujours sur la rue Marcelin Berthelot en utilisant la voirie interdite
descendante de la tangentielle.

La livraison des marchandises de la Jardinerie Leclerc, rue de Curembourg pose toujours problème.

Un permis de construire devant résoudre cette situation. Pas de travaux à ce jour malgré un P.C.

Des rodéos motos - autos sont observés dans divers sites de notre quartier, souvent le samedi et
dimanche.

ooo

Dans le projet PLUm, 2 emplacements réservés N° 5 et 6 (courrier Boué joint) figurent.

la liaison verte entre la ville de Fleury et la forêt qui était déjà une idée de nos anciens élus.

Le petit bois classé EBC a été largement préempté, pourtant il reste à l'abandon, manque cruellement
d'entretien. Suite à la visite (24/02/2021) d'un élu adjoint au Conseil Municipal, un dossier de cet
itinéraire a été transmis à la Mairie de Fleury les Aubrais..

ooo

La réserve foncière de 8370m², 93 rue de Curembourg, identifiée dans un nouveau zonage A,
proposition du PLUm en cours, a retenu toute notre attention

L'association « Fleury Nord et son Île Verte » émettra un avis dans un autre document à venir.

ooo

Ci-joint en copie le document « Conclusions et avis du Commissaire Enquêteur » du 08 août 2019.
la dernière page 9/9, celle des 5 réserves à lever. Ref : E19000087/19 EP TRADIVAL.

Quartier nord FNIV

Déposé le 22/10/2021 PLUm

21-Nov-2021 Pôle urbain Ville de Fleury les Aubrais

OCT. 2021

COPIE
21 OCT. 2021

Le commissaire enquêteur, après avoir :

- Etudier le dossier soumis à l'enquête,
- Pris connaissance de la vérification des mesures de publicité prescrites par l'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête du 21 mai 2019 des 7 communes concernées par l'affichage.
- Rencontré Monsieur **FORJET** Directeur du site et Monsieur **MUSSAT** responsable qualité et environnement,
- Tenu 4 permanences dans les locaux de la mairie de Fleury-les-Aubrais,
- Pris connaissance des courriers et informations adressés au commissaire enquêteur,
- Transmis au pétitionnaire le rapport de synthèses accompagné des copies des courriers,
- Pris note des réponses faites par le directeur du site dans son mémoire en réponse,

Constatant que la Société TRADIVAL a la volonté de régulariser sa situation administrative en ce qui concerne sa capacité d'exercer.

J'émet en ce qui me concerne un **Avis favorable** à la Demande d'Autorisation Environnementale malgré certaines imperfections, accompagné de **5 réserves**.

Réserve N°1 : qu'une étude traitant les nuisances olfactives soit réalisée dans les plus brefs délais ;

Reserve N°2 : Il est impératif que les travaux ou aménagements énumérés dans le mémoire en réponse, notamment les travaux de gestion d'eaux pluviales, les travaux d'optimisation du fonctionnement des ouvrages de prétraitement, les travaux de rénovation et de mise en service des installations de la Boyauderie, soient réalisés avant le développement définitif de l'activité ;

Reserve N°3 : Il est nécessaire de prévoir une étude acoustique dès l'effectivité de l'augmentation des activités afin de vérifier le respect des émergences en ZER notamment au niveau des habitations les plus proches ;

Réserve N°4 : De rédiger très rapidement un protocole de gestion des installations des eaux de surface et des eaux usées en commun accord avec Orléans Métropole;

Réserve N°5 : réaliser une étude dans le cas d'une pollution accidentelle du ruisseau l'Egoutier pouvant atteindre la Loire.

Le 8 août 2019

Le commissaire enquêteur


Pierre BOUBAULT

Document enquête publique remis
au dossier PLUm Oct-Nov 2021
le 23 Octobre 2021 - Pôle Urbain
Ville de Fleury les Aubrais